



## FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE

Enseignement, Éducation, Recherche, Culture, Formation,  
Insertion

Section départementale du Tarn

### Motion présentée lors du CTSD du 06/09/21

Comme nous l'annoncions lors des dernières instances de carte scolaire, la non dotation de poste pour notre département entraîne une rentrée sous tension. Dès le jour de la rentrée ce sont 24 contractuel.les qui se retrouvent dans les écoles tarnaises, auxquels s'ajoutent 15 étudiant.es « alternantes » présent.es à tiers temps dans les classes, soit 5 ETP contractuels supplémentaires. Ce sont donc bel et bien 29 postes qui manquent dès la rentrée sans même prendre en compte les classes surchargées dans nos écoles. Et encore, les étudiant.es alternant.es ne sont que 15 sur les 25 postes proposés pour le département du Tarn, preuve de l'attractivité extrême du métier, qui, est corrélée aux conditions de travail de plus en plus dégradées.

Comment dans ce cadre là, le ministre peut-il parler de rentrée sereine ?

Les politiques d'austérité menées par les gouvernements successifs, et en particulier par celui-ci, continuent de mettre à mal le Service Public d'Éducation déjà bien ébranlé par la crise sanitaire. Les seuils de carte scolaire ne sont pas fixés en fonction de critères pédagogiques mais en fonction des moyens votés au budget de l'État. La FSU continue de dénoncer ces seuils beaucoup trop élevés.

Dans cette instance, nous voterons évidemment contre toutes les fermetures, car, a fortiori lors de cette rentrée sous COVID, une fermeture désorganise toute une école en mettant les élèves et les enseignant.es dans des conditions d'apprentissage et de travail plus difficiles. Pour la FSU 81, il est impensable de fermer des classes dans les écoles où les situations d'apprentissages de nos élèves sont bonnes au prétexte qu'il faut en ouvrir là où ces conditions sont dégradées. Ce sont de réels moyens humains dont le système éducatif a besoin. Pour la FSU, il est impératif de rompre avec ces politiques socialement injustes qui continuent de creuser les inégalités dans notre pays.

Lors des instances de carte scolaire de l'année dernière, vous annonciez, pour la rentrée 2021, une baisse des effectifs de 529 élèves par rapport à cette année. Or, sur les 49 écoles qui nous ont fait remonter leurs effectifs depuis le lundi 23 août (environ 20% des écoles), il apparaît qu'au moins 225 élèves ont été « oubliés ». La baisse démographique ne semble donc pas aussi forte que ce que vous prétendiez.

Par ailleurs, sur les 23 écoles où vous avez décidé de fermer une classe pour cette rentrée, 10 se retrouvent avec des effectifs surchargés (plus de 25 par classe).

Le ministre Blanquer avait annoncé que les GS seraient dédoublés en REP et REP+ pour la rentrée 2022 avec une première étape à cette rentrée-ci. Comment cette consigne ministérielle va-t-elle se décliner dans le Tarn ? Les autres niveaux (PS, MS, CE2, CM1 et CM2) vont-ils, une fois de plus, être les grands perdants de ces décisions à moyen constants ?

Depuis plusieurs années, la FSU s'inquiète de la situation des ULIS école dans le Tarn. Dès la rentrée prochaine, et malgré une ouverture d'ULIS sur Lavaur, les effectifs seront déjà surchargés dans la majorité des dispositifs du département :

- 13 ULIS avec 12 élèves (pleines);
- 2 ULIS avec 10 élèves
- 5 ULIS avec moins de 10 élèves.

Les ULIS-école des secteurs de Lavaur-Graulhet et de Castres seront, selon vos documents, déjà surchargés dès la rentrée. Par ailleurs, aucune solution n'est proposée dans le secteur de Lacaune pour les élèves qui ont besoin de ces dispositifs.

La lutte contre les inégalités scolaires, intrinsèquement liées aux inégalités sociales, doit être un des objectifs assignés au système éducatif. Rappelons que ces inégalités ne touchent pas que les écoles de REP/REP+, comme le sous-entend la mise en place des CP et CE1 à 12 et peut-être un jour, des GS si on en croit le ministre. Dans le Tarn, de nombreuses écoles sont exclues de l'éducation prioritaire alors qu'elles sont situées dans des quartiers définis prioritaires par l'État :

- les écoles des villes d'Albi et de Castres qui ne font plus partie des zones d'éducation prioritaire depuis la rentrée 2015 ;
- 4 écoles de Carmaux (JBC et Jean-Jaurès, élémentaire et maternelle)
- 3 écoles de Gaillac (Catalanis, La Clavelle et Lentajou)

Les quartiers de Cantepau à Albi et de Laden à Castres font partie des 30 quartiers les plus pauvres de France (dans ces deux quartiers, le taux de pauvreté est de 60% selon l'INSEE). Notre ministre, seul dans son bureau, a décidé de détruire un système qui, bien qu'imparfait, fonctionnait et permettait d'atténuer un peu les inégalités scolaires. Nous vous demandons, comme à chaque instance de carte scolaire, Madame la DASEN d'insister urgemment auprès du Ministère de l'Éducation Nationale afin d'obtenir le classement pour la rentrée 2021 en REP ou REP + des écoles oubliées en 2015 alors qu'elles relèvent des critères de l'éducation prioritaire.

Les enseignants exigent une réelle reconnaissance, qui passe par des conditions de travail et d'enseignement améliorées et par une augmentation significative des salaires. Pour le SNUipp-FSU des conditions décentes de travail pour les PE et d'apprentissage pour les élèves nécessitent des écoles ne dépassant pas 25 élèves de moyenne par classe et 20 en REP, dans les quartiers difficiles, les petites écoles à 2/3 classes et les écoles de montagne ou en rural isolé. Elles nécessitent aussi que les enseignants absents soient systématiquement remplacés dans leur classe, que les directeurs/bénéficiaires bénéficient de plus de temps pour effectuer leurs missions sur les écoles, que les enseignants puissent partir massivement en formation continue, que les élèves en difficultés puissent être accompagnés.

par les enseignant.es des RASED et que les élèves en situation de handicap soient accompagné.es par des personnels AESH reconnus et avec des salaires décents.

La taille des classes est un des leviers de la réussite scolaire, les études sont formelles et le gouvernement en est conscient puisqu'il a dédoublé les CP-CE 1 en REP (et peut être bientôt les GS) et annoncé la limitation des effectifs à 24 maximum en GS, CP et CE 1 dans toutes les écoles.

35 000 classes devraient être concernées. Une annonce bienvenue, la France restant loin derrière les pays comparables de l'OCDE en ce domaine. Reste que malgré une légère baisse des effectifs dans les années qui viennent, ces mesures ont un coût budgétaire, autour de 5000 postes supplémentaires. Soit des enseignantes et enseignants à recruter et à former. Les dotations misérables pour le 1<sup>er</sup> degré ne suffiront évidemment pas à assumer les mesures annoncées à grand renforts médiatiques par le sinistre Blanquer.

Le ministère devra donc expliquer rapidement comme il entend procéder, sauf à charger encore un peu plus les autres niveaux de classes. Par ailleurs, pour le SNUipp-FSU, une telle mesure ne peut être qu'une étape. C'est bien dans toutes les classes, qu'il faut réduire les effectifs.

Nous réclamons donc un effort sur l'ensemble des classes du pays car, d'après la recherche, la taille des classes influence fortement les conditions de travail des enseignant.es et la réussite des élèves. Elle permet plus aisément le travail sur le langage dès la maternelle et jusqu'au cycle 3, le travail de groupes, les manipulations et le suivi de chaque élève.

Pour redonner espoir aux familles, élèves et enseignant.es de ce département en leur donnant des conditions décentes de travail et d'apprentissage, c'est 115 classes dans le département qu'il faut ouvrir. (Annexe)

### **Les moyens nécessaires à une vraie refondation de l'école dans le Tarn, nous les avons chiffrés :**

- **115 postes** pour qu'aucune école n'ait une **moyenne supérieure ou égale à 25 élèves par classe et 20 en REP**, dans les quartiers difficiles qui ne sont plus reconnus en éducation prioritaire, en zone montagne ainsi que les petites structures (écoles de 2 et 3 classes) ;
- **38 postes RASED** pour reconstituer 18 antennes RASED complètes avec 1 maître G, 2 maîtres E et 1 psychologue scolaire ;
- **30 postes de remplaçant.es** pour reconstituer une brigade de remplacement formation continue, soit 2% du nombre d'enseignant.es total du département ;
- **40 postes de remplaçant.es** pour qu'il n'y ait plus de classe non remplacée pendant plusieurs jours et d'enfants scolarisés dans des classes à plus de 35, voire 40 élèves quand il faut accueillir les élèves des collègues non remplacé-es ;
- **75 postes** pour revenir à un taux de scolarisation de 50 % des **enfants de moins de 3 ans** ;
- **50 postes** pour les **décharges de direction** (décharge complète à partir de 10 classes, demi-décharge de D6 à D9, quart de décharge de D2 à D5 et demi-journée de décharge pour les D1) ;

- **50 postes** comme 1ère étape de la mise en place du « **Plus de maîtres que de classe** » **version SNUipp-FSU**, qui n'a rien avoir avec la posologie homéopathique de notre ancienne Ministre et encore moins avec la politique de notre ministre actuel qui les a tout simplement supprimés malgré le plébiscite des enseignants qui avaient eu la chance d'y goûter. 50 postes, donc, comme 1ère étape, pour aller vers, à terme, 250 postes correspondant à 1 maître supplémentaire pour 5 classes.

**Pour une vraie refondation de l'Ecole,  
le SNUipp-FSU Tarn demande  
la création de 398 postes**

Les hommes et les femmes politiques au pouvoir ne changent pas et le projet politique reste le même pour l'éducation : reproduire les élites et diminuer les dépenses.